

Cand-Landi reprend les déchets régionaux

NORD VAUDOIS ■ L'entreprise basée à Grandson a été mandatée par la STRID pour se charger de la totalité du marché de la collecte en porte-à-porte.

Deux ans après l'inauguration de son centre de tri des plastiques RC-Plast, situé à Grandson, l'entreprise Cand-Landi continue de développer son secteur recyclage, en partenariat avec la Société pour le tri, le recyclage et l'incinération des déchets (STRID) du Nord vaudois. En effet, la société dirigée par Xavier Prudhomme a répondu favorablement à un appel d'offres et a été sélectionnée par la STRID au début de l'année pour reprendre la totalité de la gestion de la collecte en porte-à-porte régionale jusqu'en 2025.

En plus de reprendre les tâches de Transvoirie, qui s'est chargé pendant dix ans du transport des ordures ménagères et des biodéchets, Cand-Landi s'occupe également du papier et du carton. Les quatre camions et les douze à

quinze employés – quatre chauffeurs, un remplaçant et sept à dix aide-éboueurs qui sont placés à l'arrière des véhicules – ont débuté leur travail la semaine dernière.

«Nous n'avons eu aucune réclamation pour la première semaine de collecte. Il n'y a pas de changement pour les particuliers, assure Jean Paul Schindelholz, directeur de la STRID. Mais cela simplifiera la tarification et baissera le prix de certaines prestations pour les communes.»

Favoriser la conteneurisation

La STRID espère également favoriser la conteneurisation des déchets dans la région et éviter le ramassage des poubelles directement sur la route. «C'est une question d'hygiène et cela permet aussi de rendre le travail



De g. à dr.: Frédéric Bertin, responsable de l'exploitation de la STRID, Jean-Paul Schindelholz, directeur de la STRID, Xavier Prudhomme, directeur général de Cand-Landi, et Eric Girardet, sous-directeur logistique de Cand-Landi. Michel Duperré

moins pénible aux chargeurs», affirme Jean Paul Schindelholz.

Afin d'assurer le suivi de la collecte, toutes les données seront centralisées par la STRID. «Les containers seront équipés de puces, annonce Jean Paul Schindelholz. Cela servira à

améliorer la traçabilité des déchets dans les différentes zones de la région et à contrôler notamment les éventuels dégâts commis. Le but n'est pas de surveiller les citoyens mais d'offrir le même service à l'ensemble de la population.» GIANLUCA AGOSTA ■